



bulletin municipal d'information

Le mot du Maire



Voici venu le temps de la fête patronale. Dans les temps difficiles que nous connaissons aujourd'hui, marqués par des contraintes budgétaires toujours

plus lourdes, la question du maintien de la fête patronale se pose inévitablement à tout maire responsable. Après mûres réflexions, j'ai décidé de maintenir la fête cette année.

En effet, notre fête patronale n'est pas simplement un moment festif. C'est avant tout un temps fort du "Vivre ensemble". C'est un rendez-vous annuel essentiel durant lequel notre communauté se met en perspective, analyse le chemin parcouru et réfléchit à son devenir.

La fête patronale, c'est aussi un temps fort durant lequel nous soulignons les performances des meilleurs de nous-mêmes. Cette année, ce sont les sportifs qui sont à l'honneur. C'est bien. C'est juste.

Enfin, n'oublions pas que la fête patronale est aussi une occasion exceptionnelle de promouvoir notre territoire vis-à-vis de la Guadeloupe toute entière. C'est le temps de l'accueil de l'Autre, avec toute les retombées économiques que cela induit pour notre appareil commercial.

Alors ...

Bonne fête à tous !



Votre Député-Maire,
Gabrielle Louis-Carabin

BRAVO LE CSM : 80 ANS ET CHAMPION DE LA GUADELOUPE !

LES VACANCES AU MOULE FAITES VOTRE CHOIX !

DANS CE NUMÉRO LE PROGRAMME COMPLET DE L'OFFRE PUBLIQUE DE LOISIRS EN JUILLET-AOÛT

PAGE 6



**LE BUDGET
PRIMITIF
2011 :**

LA RIGUEUR RESTE DE MISE

PAGES 4 - 5

**PIERRE CARIBÉENNE
RESTITUÉE :**

UNE FORMATION INNOVANTE...

...ET QUINZE FUTURES CRÉATIONS D'EMPLOIS

PAGE 2



**CHAMPIONNATS DE FRANCE DE
CANOË-KAYAK SPORT ADAPTÉ**

LE MOULE COMPTE DIX NOUVEAUX CHAMPIONS

PAGE 7

PIERRE CARIBÉENNE RESTITUÉE : UNE FORMATION INNOVANTE... ET QUINZE FUTURES CRÉATIONS D'EMPLOIS

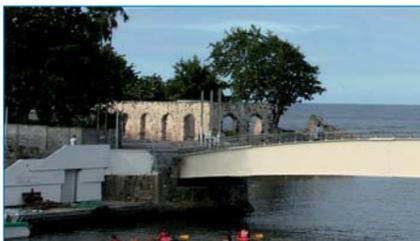
Depuis le mois de juin, une quinzaine de jeunes Mouliens s'initie à la production et à l'utilisation de la pierre caraibéenne restituée, dans le cadre d'un chantier d'insertion organisé à l'initiative de la ville du Moule.

L'objectif de la Ville est double

Il s'agissait d'abord de mettre en oeuvre une formation innovante au profit d'un public en difficulté. Les jeunes ont été recrutés par Pôle Emplois, en partenariat étroit avec l'Agence Départementale d'Insertion et le Centre Communal d'Action Sociale. Le volet formation est assuré par l'association Handi Productions Locales. Au terme de douze mois de formation, ils devraient maîtriser l'utilisation de la pierre caraibéenne restituée. Un atout essentiel pour leur future recherche d'emploi. D'ailleurs, à

l'issue de cette formation, ces jeunes bénéficieront d'un CDI dans la nouvelle unité de fabrication semi-industrielle de Pierre Caraibéenne Restituée, prévu pour le début de l'année 2012.

Deuxième objectif de la Municipalité, poursuivre la rénovation de ses ouvrages en pierre calcaire. Le chantier d'insertion se déroulera notamment aux alentours de l'embouchure de la rivière d'Audoin dont les murs en pierre calcaire ont déjà largement bénéficié d'une rénovation.



- 1 Maîtrise des empreintes de murs de pierre à l'aide de silicone et de résine polyuréthane souple
- 2 Réalisation par coulage de plâtre dans les empreintes pour réalisation d'originaux
- 3 Fabrication de moule en résine souple à partir des originaux en plâtre
- 4 Fabrication par coulage de PCR liquide dans les moules en résine
- 5 Démoulage des éléments en PCR pré-séchés et manutention de stockage pour séchage définitif
- 6 Maîtrise de la pose, de la taille, et de l'ajustement des éléments PCR
- 7 Rejointoyage, nettoyage, traitement de la PCR

Les 7 spécificités de savoir-faire professionnel

Illustration de la brochure "Nouvelles Immobilier"

SOLEIL ECOLOGIE LUMIÈRE UN MOULIEN A L'HONNEUR



En 2007 déjà, nous vous parlions de M. Jean Talcone qui, avec son épouse Lydie, s'étaient spécialisés dans les systèmes de sécurité et de confort (alarmes, automatismes de portail, vidéoprotecteurs, éclairage extérieur en basse tension etc.). La sarl A.V.E.C (Action Volontaire d'Entreprendre en Commun) dont ils sont gérants depuis 2005, s'est depuis engagée dans une démarche de développement durable : « Pour l'électricité, nous sommes dépendants de l'importation du charbon et du fioul. Nous avons des coupures de courant et un réseau électrique ancien, explique Jean Talcone, nous devons consommer moins et polluer moins ». C'est en installant de l'éclairage solaire pour des clients que tout a commencé. Les produits n'étaient pas adaptés au climat et fonctionnaient mal. De là est partie l'idée d'un projet local guadeloupéen pour avoir des produits adaptés aux contraintes tropicales. Jean Talcone s'est entouré de partenaires, comme l'université des Antilles et de la Guyane (laboratoires LARGE et GTSI), la société PLI Métal du Moule, REV ANTILLES (peintures Zolpan), ADDEO bureau d'études. Après trois ans de recherches, il est maintenant capable de proposer un éclairage à LED totalement autonome grâce au soleil. Les ampoules LED consomment jusqu'à 10 fois moins et ont une durée de vie jusqu'à 10 fois plus longue.

C'est grâce au Pôle de Compétitivité de Guadeloupe, SYNERGILE, dont le rôle est de réunir institutions, financeurs, chercheurs et entreprises de Guadeloupe pour aider à l'émergence de projets innovants, que ce projet a été labélisé en avril 2010 sous le nom S.E.L (Soleil Ecologie Lumière). Autodidacte dans tout ce qu'il a entrepris, c'est humblement que Jean Talcone confie : « L'éclairage solaire c'est maintenant la possibilité d'éclairer une maison, un jardin mais également un parc, une route, une façade, un terrain de sport. Tout est enfin possible ! »

SARL A.V.E.C. : 245 route de Bamboche
97160 Le Moule - Tél : 0590 68 39 46

L'espace d'expression de la minorité du Conseil Municipal

NUL N'EST PROPHÈTE EN SON PAYS...



« Si l'on me demande d'émettre un avis sur les dernières élections cantonales, je serais tenté de dire que ceux qui veulent représenter dignement les citoyens en toute intégrité sont les sacrifiés sur l'autel de la

démagogie avec la complicité de certains inconséquents. »

Mais ayant toujours considéré ma mission comme un acte noble, le sérieux du rôle que devraient jouer les élus, à quelque niveau où ils se trouvent n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur. Vouloir sans cesse tromper la population sous des prétextes fallacieux est, quelque part, méprisable.

Au regard du nombre de votants par rapport

au nombre d'inscrits, nous devons nous interroger sur l'intérêt que porte la population pour ceux qui représentent la chose publique.

En se gardant bien de régler le problème du manque d'eau dans les grands fonds pendant la mandature écoulée, y compris à la section de Matignon, et spontanément trouver des fonds pour entamer des travaux qui auraient pu être faits pendant cette mandature, n'est ce pas une politique criminelle vis-à-vis des concitoyens ?

Trouver des fonds le lendemain des élections cantonales afin de rapiécer la route de Malescot, lorsqu'il ne manquait qu'une seule délibération municipale ; réclamée à plusieurs reprises par écrit et verbalement au maire ; afin que cette route soit totalement réhabilitée, à hauteur de 800 000 €, alors que la municipalité ne dépensera qu'une centaine de milliers d'euros pour la rafistoler. Cette attitude n'est-elle pas criminelle ?

Les habitants de Sainte Marguerite n'ont de cesse de réclamer, à juste titre, un moyen de transport, tandis que les cars partent à vide tous les matins de Creully pour se rendre en centre-ville. N'est-ce pas criminel ?

Je félicite le Président Gillot d'avoir su prioriser l'intérêt des citoyens au-delà de toute opinion politique. Quand le peuple est heureux, les élus devraient également l'être, et c'est ce que je me suis appliqué à faire durant cette mandature.

L'ordre de mission d'un conseiller général prévoit une étroite collaboration avec le maire en place. Dès mon élection, je me suis inscrit dans cette démarche et à plusieurs reprises je l'ai manifesté auprès du maire, en lui demandant de me faire part des projets qu'elle souhaitait que je défende, en dehors des miens, ce fut peine perdue.

Bien que ne faisant pas parti de sa majorité, j'espérais que nous pourrions oeuvrer ensemble pour le bien du moule et des citoyens. Les dernières élections m'ont démontré — si je me considère comme le seul naïf de la classe — que certains politiques ne cherchent pas forcément à grandir de peur de faire évoluer leurs électeurs, craignant que les intelligences ne s'entrechoquent.

C'est d'ailleurs ce qui explique qu'à moule nos élites soient si peu reconnus, que ce soit dans les disciplines sportives, culturelles ou politiques. L'intercommunalité qui doit être mise en place assez rapidement peut être l'occasion d'intégrer ces réflexions afin de donner un

nouveau souffle à notre population, à condition que cette volonté se manifeste.

A l'occasion des dernières élections régionales, le rapprochement du maire vers le camarade président de région ouvrant de nouvelles perspectives pour les concitoyens, n'aura pas eu l'effet escompté. La population s'interrogeant sur leur comportement, saura leur rappeler le moment venu, que nul n'est prophète en son pays.

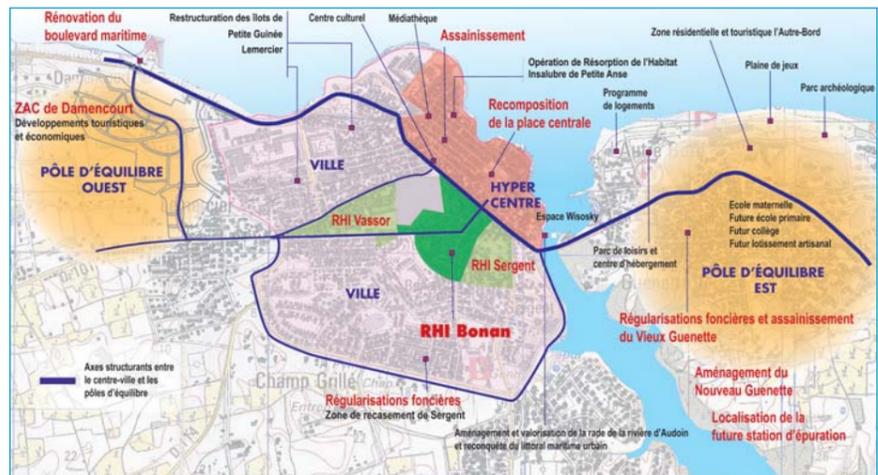
Les fondamentaux du socialisme sont, depuis quelque temps, dénaturés puisque que naviguer en eau trouble peut nous dévier de notre trajectoire. Gageons que le nouveau capitaine socialiste parvienne à redresser le cap, dans cette tempête, recréant ainsi l'unité pérenne. Ancré dans le socialisme pour lutter contre l'injustice, pour plus d'équité aux côtés des opprimés et des plus démunis, telle est ma devise. Bon vent à tous ceux qui règnent aujourd'hui sur la Guadeloupe pour préparer demain.

Pour terminer, je citerai cet adage bien de chez nous « tou à tou chouval en branka »

Mai 2011
Christian Couchy
Conseiller municipal Socialiste

UN NOUVEAU PÔLE D'ÉQUILIBRE AU MOULE FAIRE LA VILLE A L'EST

La municipalité a engagé la requalification et la restructuration de Morel-Guénette. L'objectif est d'organiser le développement de la ville à l'Est de la rivière d'Audoain, en respectant son patrimoine naturel et en y intégrant l'habitat existant. Ce nouveau pôle d'équilibre du territoire moulien comprendra le futur deuxième collège du Moule, le groupe scolaire primaire de Guénette et la station d'épuration. La construction des équipements scolaires (collège et école de Guénette) sera un signal fort de la nouvelle organisation urbaine du Moule Est. C'est dans cette logique que la municipalité a déjà engagé par ailleurs la rénovation du Vieux Guénette et la régularisation de la situation foncière de ses habitants, tout en poursuivant l'aménagement du Nouveau Guénette et la création d'une zone artisanale et commerciale le long de la route nationale. La station d'épuration se trouvera dans une position centrale par rapport au développement de l'agglomération du Moule. Tous les réseaux raccordés à l'ancienne station seront également repris dans le cadre de ce projet. La décision de faire de Morel-Guénette un pôle d'équilibre n'a pas été simple à mettre en oeuvre et a nécessité des choix difficiles pleinement assumés par la Municipalité. La ville a dû, notamment, procéder à la maîtrise du foncier par déclaration d'utilité publique, en privilégiant l'intérêt général.



MAITRISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

LA FUTURE ÉCOLE PRIMAIRE DE GUÉNETTE



Implantée sur un terrain de 10 000 m², l'école primaire de Guénette aura une capacité de 12 classes. Les

bâtiments ont été conçus en respectant les normes HQE. L'école sera équipée d'un chauffe-eau solaire. Les bâtiments seront équipés d'un système intégré de production d'électricité photovoltaïque. 7 WC seront aménagés pour un public handicapés qui aura également accès à toutes les salles du rez de chaussée. Le montant estimatif de l'opération est de 4 039 592 euros hors taxes.

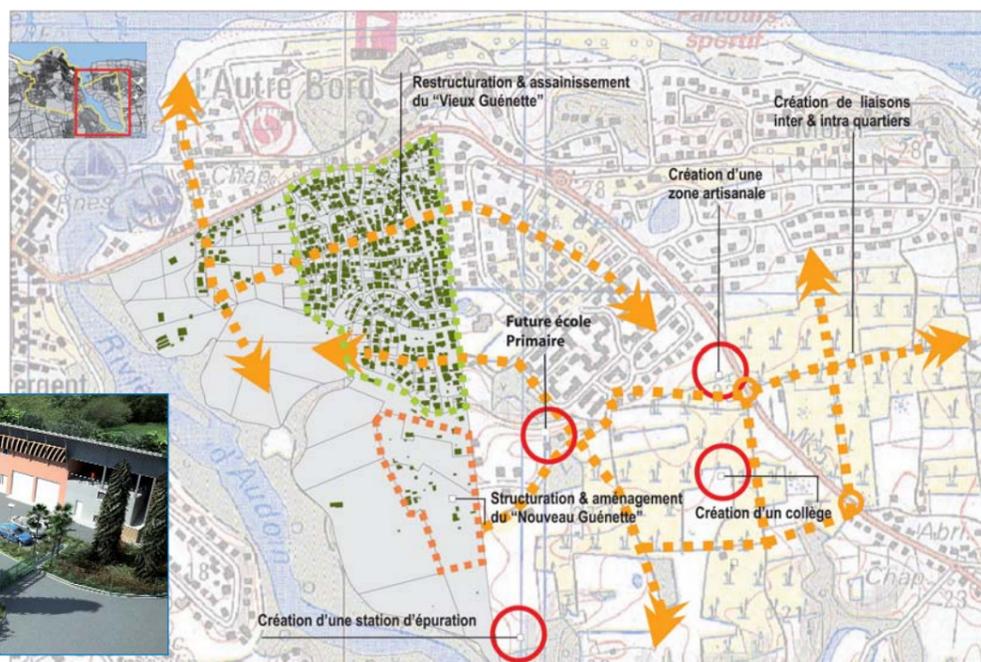
LA FUTURE ZONE ARTISANALE DE GUÉNETTE

La création d'une zone artisanale et commerciale de 8 lots, allant de 809 à 1597 m² est en construction et comprendra entre autre, un centre commercial, un centre de réparation de pneumatiques, un centre de contrôle technique automobile...



LA FUTURE STATION D'ÉPURATION DE GUÉNETTE

La future station d'épuration des eaux usées de Guénette, d'une capacité de 12 500 équivalents habitants (EH) pouvant évoluer à 25 000 EH, se trouvera dans une position centrale par rapport au développement de l'agglomération du Moule. En effet, ce projet tient compte de l'existant, des réhabilitations, des nouvelles constructions à venir et du développement économique de la zone. Tous les réseaux raccordés à l'ancienne station seront repris dans le cadre de ce projet.



UN DEUXIÈME COLLÈGE À GUÉNETTE

Le deuxième collège, qui ouvrira ses portes à la rentrée prochaine, est composé de 17 bâtiments comprenant une cinquantaine de salles sur 6 500m². Il pourra recevoir 900 élèves. 2 ascenseurs et des rampes handicapés sont prévus pour un public à mobilité réduite. Un réservoir de récupération d'eau de pluie servira pour les WC et les espaces verts. Un plateau omnisport comptant 2 terrains de basket, un terrain de handball, 2 terrains de volley, une piste de vitesse, une aire de saut en longueur et une salle de 600m², sera aménagé dans l'enceinte du collège. Le montant estimatif de cette construction s'élève à 16,5 millions d'euros.





LE BUDGET PRIMITIF 2011 DE LA LA RIGUEUR RESTE

La crise économique frappe le Moule au même titre que l'ensemble des communes de la Guadeloupe. Les recettes diminuent. Les dotations publiques également.

Dans ce contexte, il est essentiel, d'une part de bien maîtriser ses dépenses, de l'autre, de récupérer le maximum de financements extérieurs. C'est la politique mise en oeuvre par la Ville du Moule.

Le budget 2011 s'élève à 32 381 060 euros. Toutes les réalisations programmées sur plusieurs années sont maintenues. La taxe professionnelle, inchangée depuis plus de 20 ans, sera revalorisée ainsi que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Il faut d'ailleurs souligner à ce propos, qu'elle finance un secteur qui a connu un saut qualitatif important avec la privatisation de l'ensemble de la collecte. Enfin, il faut noter la disparition cette année de la taxe professionnelle remplacée par la Contribution Economique Territoriale.

LES DÉPENSES PROGRAMMÉES EN 2011

SUR 100 EUROS DÉPENSÉS PAR LA VILLE :

5,71 euros sont destinés aux actions de

4,45 euros sont destinés aux autres équipements publics (réseaux,

6,24 euros sont consacrés aux actions en faveur du sport et de la jeunesse

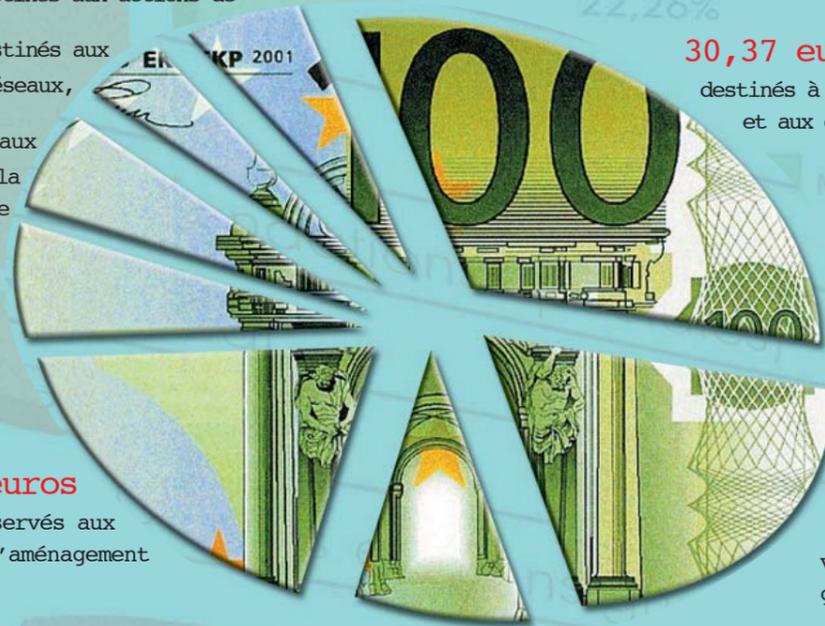
7,19 euros sont consacrés à la culture

17,43 euros sont réservés aux actions d'aménagement

7,91 euros financent la collecte des déchets, les actions de propreté urbaine, l'entretien et l'aménagement des espaces

30,37 euros sont destinés à l'enseignement et aux écoles

20,70 euros vont aux services généraux



- **LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT INSCRITES DANS LE BUDGET PRÉVISIONNEL EN 2011, S'ÉLÈVENT À 27 127 323 EUROS.**

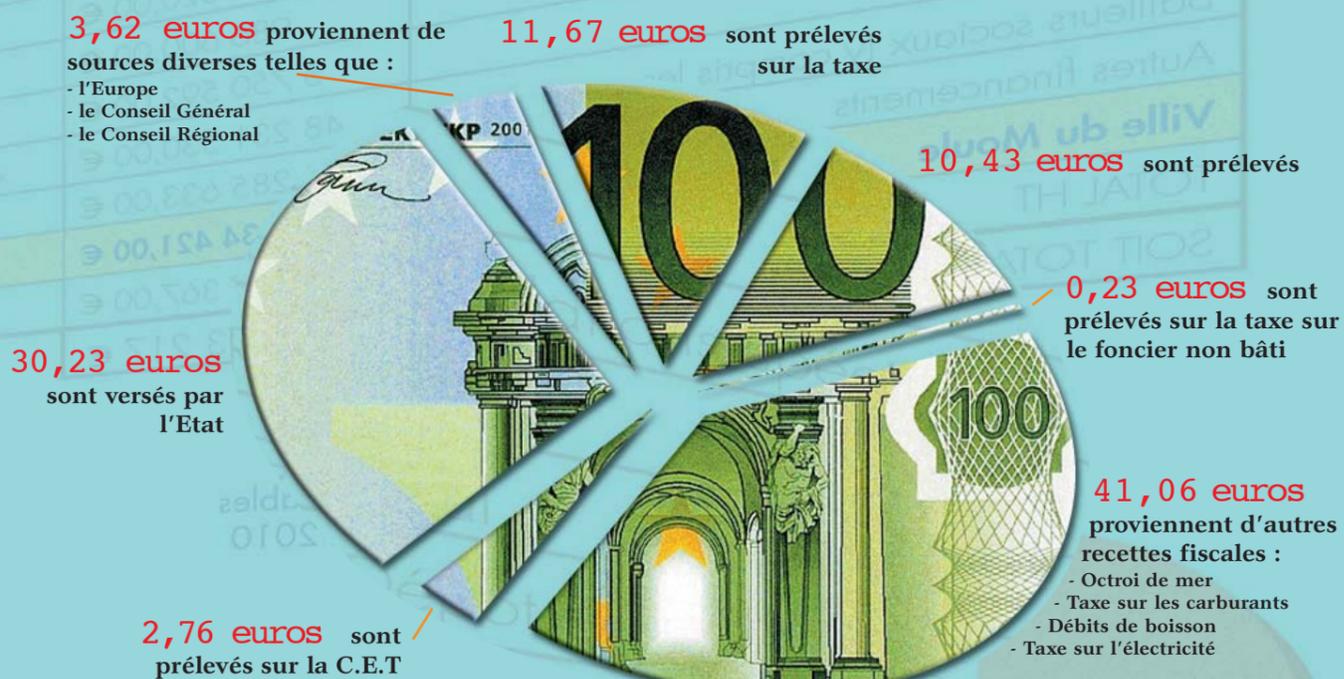
- **LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT INSCRITES DANS LE BUDGET PRÉVISIONNEL EN 2011, S'ÉLÈVENT À 5 853 737 EUROS.**

BUDGET 2011 DE LA VILLE DU MOULE : LE RESTE DE MISE



LES RECETTES ATTENDUES EN 2011

SUR 100 EUROS REÇUS PAR LA VILLE :



LES GRANDS PROJETS POURSUIVIS OU ENGAGÉS :

- LA RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE
- LA RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE DES GRANDS-FONDS
- LA VIABILISATION DU LOTISSEMENT SAINT-GUILAUME
- LES OPÉRATIONS DE RÉSORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE DE BONAN, SERGENT, DERRIÈRE LE FORT
- LA RÉNOVATION DE LA CHARPENTE DE L'ÉCOLE DE ZÉVALOS
- LA 4ÈME TRANCHE DE LA ZAC DE DAMENCOURT, QUARTIER DE LEMERCIER
- LA RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE LYDIA GALLERON
- LA RÉFECTION DU STADE DE BOISVIN, DES GRANDS-FONDS ET DU PLATEAU SPORTIF DE L'ÉCOLE DE BOISVIN
- LA MODERNISATION DE LA DÉCHETTERIE DE CAILLEBOT

BUDGET 2011 : Informations légales

Voici quelques données supplémentaires qui permettent une analyse plus pointue du budget communal, notamment à partir de ratios.

Information financières- ratios	Valeur
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 186,71
Produit des impositions directes/population	302,61
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 254,96
Dépenses d'équipement brut/population	222,23
Encours de dette/population	623,69
DGF/population	300,93
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	66,34%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	98,43%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	17,71%

LES VACANCES AU MOULE EN JUILLET ET AOÛT : FAITES VOTRE CHOIX !

Vous avez décidé de passer vos vacances au Moule ? Vous avez fait le bon choix ! Aux mois de juillet et août, le Moule se transforme en capitale des loisirs et offre à toute la famille une grande panoplie d'activités. Vous êtes plutôt sport ou plutôt culture ? Qu'importe. Nous avons réuni l'essentiel de l'offre publique de loisir sur cette page, et il vous restera encore à découvrir les très nombreuses activités proposées par le secteur privé. Alors faites votre choix !

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

- Du 4 au 29 Juillet 2011 :
l'opération Ticket Sports sur le Stade de Sergent de 8h à 11h30 et de 14h à 16h30

Activités : Basket, volley, football, athlétisme, VTT, Tennis, Kayak, Mini Golf, fitness, ping-pong, piscine, handball, surf, sorties pédagogiques, baignades, tir à l'arc, Capoeira.

2 possibilités au choix :

- participation gratuite, (repas fournis par les parents et sorties payantes)
- Participation 180 euros (repas et sorties compris).

- L'association Les Dauphins du Moule propose un Centre de Loisir Sans Hébergement (CLSH) pour vos enfants de 6 à 17 ans , du 04 au 29 juillet 2011
- Sortie pédagogique du 11 au 22 juillet à Sainte Lucie (6 à 12 ans) et à la Dominique (13 à 17 ans).
- Activités nautiques : familiarisation à l'eau, initiation aux différentes nages à la mer, initiation au rand'eau (visite du fonds marins avec masque et tuba)...
- Activités artistique et culturelle : danses traditionnelles, arts visuels, jeux de société...

Pour plus d'information :

Les Dauphins du Moule
15 rue de la république - Le Moule
Téléphone : 0590 23 35 38

LES C.L.S.H

ET L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE PUBLIC

- Centre de Loisirs Sans Hébergement et Accueil périscolaire de Petite Guinée accueille les enfants de 3 à 13 ans du 04 au 29 juillet et du 01 au 26 août
- Téléphone : 0590 84 67 08
- Centre de Loisirs Sans Hébergement et Accueil périscolaire de Laura Flessel accueille les enfants de 3 à 6 ans du 04 juillet au 29 juillet
- Téléphone : 0590 23 81 52
- Accueil périscolaire Aristide Girard accueille les enfants de 6 à 13 ans du 04 au 29 juillet
- Téléphone : 0590 23 83 76

Faites du canoé-kayak

- Ballade sur la mangrove,
- Stage pour découvrir les différentes disciplines du canoé-kayak avec encadrement par des moniteurs diplômés d'état.

Pour tous renseignements :
0590 23 02 72 et 0690 91

LES ACTIVITÉS CULTURELLES

La bibliothèque multimédia est actuellement en travaux. Seul son service de prêt d'ouvrages fonctionne. Nous reviendrons donc ultérieurement sur ses activités.

Le centre Robert Loyson propose à votre enfant :

- Des ateliers de musique
 - Maîtrise de la technique vocale (12 ans et plus)
 - Piano et solfège
 - Éveil piano, ka, batterie (4ans)
 - Initiation à la flûte traversière ou au saxophone
 - Découverte des rythmes du ka (4ans et plus)
 - Initiation à la batterie (4ans)
 - Initiation à la guitare (6 ans et plus)

- Des ateliers de danse
 - Danse classique (4ans et plus)
 - Danse moderne jazz
 - Danse indienne
 - Danse hip-hop
 - Danse gwo ka (4 ans et plus)
 - Danse biguine (6 ans et plus)
 - Danse quadrille (6 ABS et plus)

- Les autres ateliers
 - Théâtre enfants et adultes
 - Aquarelle
 - Couture
 - Photographie
 - Atelier hindi

- L'atelier Art'Kenciel propose à vos enfants un stage d'art plastique durant le mois de juillet.

- Peinture
- Dessin
- Collage
- Mosaïque
- Modelage

Enfants de 6 à 12 ans, débutants ou initiés. Le matériel est fourni. Informations, tarifs, inscriptions : 0690 33 81 40
Atelier d'art plastiques Art'Kenciel
77 rue Achille René-Boisneuf - 97160 Le Moule

SUR LES TRACES DE NOTRE PASSÉ PRÉCOLOMBIEN

Le musée Edgar Clerc sera ouvert du lundi au vendredi de 8h à 14h. Il propose d'une exposition sur l'archéologie amérindienne en Guadeloupe (histoire précolombienne, découverte des modes de vie des Amérindiens, leur héritage dans la société actuelle) et un jardin de plantes médicinales amérindiennes dans un parc

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CANOË-KAYAK SPORT ADAPTÉ

BRAVO LES CHAMPIONS !



Du 3 au 11 avril 2011 à Uzerchzes, 10 jeunes licenciés du club Molem Gliss ont participé aux premiers Championnats de France de Canoë-Kayak Sport Adapté. Bilan : 18 médailles dont cinq en or et deux en argent... et un triple champion de France !

Au milieu de 150 compétiteurs venus de toute la France, dans un milieu inconnu, des températures glaciales, des équipements inutilisés sous nos tropiques et un public endiablé, ils ont raflés pas moins de 18 médailles. En division 1, Lionel a été sacré champion de France Espoir dans les 3 disciplines : vitesse, fond et slalom. Sixtine a décroché le titre Espoir en slalom et la médaille d'argent en vitesse. Emerick, lui-aussi, médaille d'argent Espoir en slalom. En division 2, Cyril est champion de France Espoir de fond. Gémaelle, championne de France Espoir de slalom et vice-championne de France de vitesse. En fédéral, Jean-Marie gagne en vétérans fond et

vitesse. Yannick gagne en vétérans vitesse, et 3ème en Slalom et Neilla gagne en adulte fond et 2ème en slalom. Dès sa première participation le Moule a gagné ses lettres de noblesse.

Une importante délégation métropolitaine se rendra chez nous en novembre prochain. Sous le thème «A chacun son défi», des rencontres sportives, regroupant tous les établissements régionaux seront organisées. Nouveau défi à relever pour le Moule : devenir une étape d'entraînement sur la route des jeux olympiques 2016 de Rio. Chiche !

CULTURE

LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA A ORGANISÉ UN PRIX LITTÉRAIRE DÉDIÉ AUX ENFANTS

Dans le cadre du prix Chronos de littérature, un prix national organisé depuis 1996 par la Fondation Nationale de Gérontologie (FNG), la médiathèque du Moule a réalisé du 8 février au 5 avril des séances de lecture à haute voix dans les établissements scolaires. C'est la première bibliothèque en Guadeloupe à avoir organisé ce prix. Les enfants étaient invités à organiser un vote dans les vrais conditions d'une élection, afin de récompenser les meilleurs ouvrages de littérature consacrés :

- au parcours de vie,
- à la rencontre des générations,
- à la grand-parentalité,
- à la vie et à la place des personnes âgées dans notre société,
- à l'avance en âge ou à la mort.



Bien que ce prix concerne un public allant de la maternelle aux personnes âgées, la bibliothèque multimédia avait choisi de cibler les enfants de la maternelle au CM2. Dans chaque catégorie, quatre livres ont été mis en compétition. Douze agents ont été mobilisés pour la réalisation de cent treize séances de lecture, dont six séances de lecture par projections, qui ont beaucoup impressionnées les enfants. Grâce à l'aide de la FNG et des différents services de la commune, la médiathèque a pu reconstituer de vrais bureaux de vote. Douze établissements scolaires ont participé à l'opération, soit plus de huit cent élèves.

Ils nous ont quittés entre le 12 janvier 2011 et le 30 avril 2011

ACRAMEL Christian, Oculi	DULAC Thérèse, Marguerite	MERCURY Julie, Léonie Epouse LAMBON	SAMBIN Gustave
AJINÇA Gontran, Bélange	DUPRÉ Urbain	MONTANTIN Marie, Adélaïde, Bertoline	SERMANSON Fructueuse, Lié, Irénée Veuve
ALVARADE Innocente, Stéphanie Veuve	FÉCIL Laurent, Gaël	Epouse LAMBÈZE MOUNSAMY	GRADEL
BERDIER	GÉNIES Epiphane, Mélanie, Guy	Virginie, Elie	SOLÉ Jacqueline Epouse KADER
ASAPH Laure, Aurélienne, Séraphine Veuve	GIRARD Antoine, Valentin	MOUTOUSSAMY Gabriel, René, Joseph	SOREL Christian, Marie, Arsène
TAMPLIER	GOUALA Faustin, Eucher	MUGERIN Arçon	SOUCHU Claude, Louis
BALOURD Ludovic, Louis	GUICHERON Félixiane	NABOT Esther, Marie Epouse LAVERDURE	SUARÈS Rufin, José
BASTARAUD Saturnin, Roger	HARKOU Clémentine Veuve VIRASSAMY	NIPHON Dolorès, Arsène, Mireille Veuve	THÉRÉSINE Pulchérie, Anne Veuve
BEUZELIN Thérèse, Raoul, Marie Veuve	HARLALL Leyla, Chloé	FLEMIN	MICHANOL
PÉRAUD	JÉRÔME Ludvine, Nancy	ODADAN Marie, Victoire Veuve GOUDOU	TROUPÉ Vincent, Joseph
BISRAM Marie	JONES Moses	OUANÉLY Rigobert, Gérard	VALMORIN Serdot
CABO Timothée, Marie-France	JUSTINE Carmelle, Alexina	OULAC Louise, Godefroy	VALOGNE Victor, Eucher
CARLES Henriette, Jeanne	KANDASSAMY Mamert, Rose Veuve	PARSY Alain Henri Paul Fernand Gabriel	VENTADOUR Henriette, Julie Epouse
CATHERINE Fred, Auguste	SHITALOU	PHOUDIAH Clotaire, Orange Epouse	FAZEUILH
CAVAILLON Cécile, Berthe, Eléonore Epouse	KICHENIN Johan, Stéphane	KICHENASSAMY PIERREFITTE Josette,	VINCENOT Léone, Carmélia Veuve
DESLANCES CINGALA-MATA Patrick,	LILDHARY Odette, Charlotte	Amélie, Aimée	CHAUPARD
Georges	LOBEAU Hubert, Charles, Faïd'herbe	RELMY Clotaire	VINCENT Saint-Ange, Eugène
CYRILLE Hilaire, Pierre	LOUVIER Anthuse, Nathalie, Virginie	RENNELA Robert, Aimé	
DÉCÉBALE Nicaise	LUCÉL Alberte, Gina, Félicie	RIBERE Jules, Eloge	
DESHAYES Agnès, Edmare Veuve	LUCIEN Victoire, Valentine Veuve ROCHE	RUC Jean-Paul, Marcel	
CONTARET	MATIGNON Jeanny Veuve BARDEUR	SALNAVE Hilaire, Lucien, Fulbert	
DUFAG Maximilia	MERCURY Jean, Marguerite	SAMBIN Achille	

Centre Culturel ROBERT LOYSON

> PROGRAMME Cinéma

Dim 19 : 16h00 • 20h00

SCREAM 4

Réalisé par Wes CRAVEN
Avec Neve Campbell, David Arquette, Courtney Cox,
Interdit aux moins de 12 ans
Long-métrage américain.
Genre : Epouvante-horreur, Thriller
Durée : 01h 50min



10 ans se sont écoulés depuis les terribles meurtres commis par Ghostface. Sidney Prescott est parvenue à tourner la page mais c'est tout de même avec appréhension qu'elle retourne à Woodsboro pour le lancement de son premier roman. Ses retrouvailles avec sa cousine Jill ainsi qu'avec le duo de choc Dewey et Gale seront de courtes durées : Ghostface est de retour mais cette fois-ci les règles vont changer.



> Renseignements : 0590 23 09 44



Dim 26 - Mar 28 : 16h00 • 20h00

PIRATES DES CARAÏBES : LA FONTAINE DE JOUVENCE

Réalisé par Rob MARSHALL
Avec Johnny Depp, Penélope Cruz, Geoffrey Rush, **Film pour enfants à partir de 10 ans** - Long-métrage américain . Genre : Aventure , Comédie , Fantastique
Durée : 02h 0min

Dans cette histoire pleine d'action, où vérité, trahison, jeunesse éternelle et mort forment un cocktail explosif, le capitaine Jack Sparrow retrouve une femme qu'il a connue autrefois. Leurs liens sont-ils faits d'amour ou cette femme n'est-elle qu'une aventurière sans scrupules qui cherche à l'utiliser pour découvrir la légendaire Fontaine de Jouvence ? Lorsqu'elle l'oblige à embarquer à bord du Queen Anne's Revenge, le bateau du terrible pirate Barbe-Noire, Jack ne sait plus ce qu'il doit craindre le plus : le redoutable maître du bateau ou cette femme surgie de son passé...



> PROGRAMME Spectacles

- **Jeudi 23 juin** : Fête de fin d'année du Collège du Moule
- **Vendredi 24 juin** : Fête des ateliers des associations DECLIC CEFRIM à 20h
- **Samedi 25 juin** : Election de la Reine des Aînées avec l'Office du Tourisme du Moule
- **Mercredi 29 juin** : Fête des parents avec l'Amicale du Personnel Communal du Moule

- **Vendredi 01 juillet** : Spectacle de danse/théâtre avec l'association Le Lotus à 20h
- **Dimanche 03 juillet** : le Club Merveilles vous présente son Gala de Variétés
- **Mercredi 06 juillet** : Spectacle de danse indienne à 20h
- **Jeudi 07 et vendredi 08 juillet** : Spectacle Pawol Pou Ri à 20h

> Renseignements : 0590 23 09 30

Adresses utiles

Mairie

Rue Joffre - 97160 Le Moule
0590 23 09 09

Cabinet du maire

Boulevard Ciceron :
0590 23 18 01
Cabinet-du-maire@mairie-lemoule.fr

Etat civil

Mairie : 0590 23 09 00
Etat-civil@mairie-lemoule.fr

Caisse des écoles

Annexe de la mairie
Rue Achille René Boisneuf :
0590 23 09 08

Direction culturelle et patrimoine

Boulevard Rougé :
0590 23 11 91
mediatheque@mairie-lemoule.fr

Bibliothèque multimédia

Rue Saint-Jean :
0590 23 09 30

Régie municipale des sports et loisirs

Centre d'hébergement
L'Autre Bord : 0590 22 44 40
Sport.moule@wanadoo.fr

Office de Tourisme

Damencourt : 0590 23 89 03
info@ot-lemoule.com

Centre communal d'action sociale

Boulevard Ciceron :
0590 23 19 56
Ketty.roma@mairie-lemoute.fr

Services techniques

11, Boulevard du Général de Gaulle
- 0590 23 78 12
Service-technique@mairie-lemoule.fr

Police

Lemerrier : 0590 23 50 19

> SPORTS... LES MANIFESTATIONS A VENIR

- **19 juin** : Marche de découverte

- **Samedi 25 Juin** : 10 kms de marche de la ville du Moule

- **Dimanche 26 Juin** : Compétition Régionale de natation, organisée par le Club des Dauphins au Centre Aquatique "Robert Geoffroy". Spécial Sprint 25 m et 50 m 4 nages
Départ : 7h30
«Défi Mouliens», «Super Sprint» 25m NL

- **23 et 24 Juillet de 15h à 19h** : Concours de pêche à la ligne sur le Boulevard Maritime avec les Établissements OULAC. Participation 10 euros

- **20 et 21 Août** : Tournoi de Beach Foot plage de l'Autre Bord avec la Régie des Sports. Limité aux 16 premières équipes inscrites
- Équipes composées de 10 joueurs maximum âgés de 14 à 18 ans,
- Inscription obligatoire,
- Participation 100 euros par équipe,
- De nombreux lots à gagner.

- **Mercredi matin sport**
Chaque mercredi, en dehors des vacances scolaires, nous accueillons des jeunes de 6 à 15 ans pour les activités suivantes : VTT, Mini Golf, Piscine + Toboggan la participation est de 10 euros par mois.



> Renseignements : 0590 22 44 40

moul'info